

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 1909 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : OUTLOU Brahim

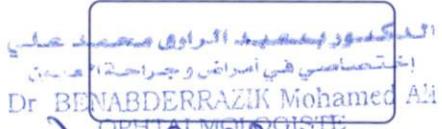
Date de naissance : Le 01/01/1956

Adresse : OP Antes California résidence du Lac
Imme 8 Apt n° 16 mandarina Ain chock

Tél. : 06 73 17 8484 Total des frais engagés 43.052,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : al 09/07/2023 Nom et prénom du malade :

Nom et prénom du malade : Dr. El Khatib Souam Age: 61ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : 196374 NC

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : MUPRAS

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casablanca ACCUEIL Le : 20/07/2023

Signature de l'adhérent(e) : S. El Khatib

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04-07 2023	Consultation Spécialisée	C2	3000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Date	Montant de la Facture
4/7/23	152,00
092058908	



ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

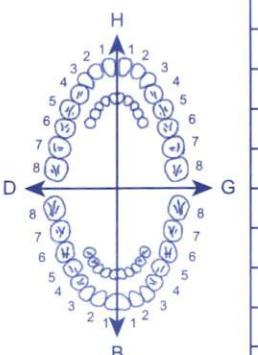
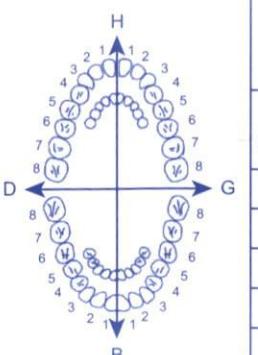
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	19/07/23					960,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
D	00000000		B	
	00000000			
	35533411			
MONTANTS DES SOINS	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتور محمد علي بنعبد الرزاق
إختصاصي في أمراض وجراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK

خريج كلية الطب بلیاج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser

Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),

Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

Mme EL KHANOSSI SOUAAD

58.00

INDOCOLLYRE 0.1%: collyre



1 goutte 3 fois par jour, dans l'œil gauche, pendant 21 jours

94.00

XAILIN HA



1 Gttes x 3 par jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

752,00

INDOCOLLYRE 0.1% Collyre 5ml ZENITH PHARMA AMM N°155/19/DMP/21/NRODNM

Barcode: 6118001270088

PPV : 58,00 DHS

رقم اللقمة : H9580
 تاريخ الإنتاج : 03-2023
 تاريخ الانتهاء : 08-2024
 66671



كليو باريس
إختصاصي في أمراض وجراحة العيون
Dr BENABDERRAZIK Mohamed Ali
OPHTHALMOLOGISTE
96, Avenue 2 Mars Résidence WALILI, Imm. A N°6
Tél : 0522 86 05 57 / 0522 86 05 58

Casablanca , le -- 04/07/2023 --

96 شارع 2 مارس، إقامة وليلي العمارة 1 الطابق 2، الشقة 6 - الدار البيضاء - الهاتف: 0522.86.05.57 / 58
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2^{ème} étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca
Tél : 0522.86.05.57 / 58 - URGENCES : 06 64 17 10 21
المستعجلات : 0522.86.05.57 / 58

DE Enthalt Natriumhyaluronat
0,2% m/V, Natriumperborat, in wässriger,
gepuffert Trägerlösung. Inhalt 28 Tage
nach Anbruch verwenden.
Gebrauchsinformationen beachten.
Für Kinder: ^{UV} zugänglich und nicht
sichtbar zu bewahren.

FR **Contenu :** Hyaluronate de sodium
à 0,2% p/v, perborate de sodium, dans
une solution aqueuse tamponnée. Jeter
le contenu: ^{UV} ou
Te
er
N
gl
gei
dai
Rau
Bui
kini
RO
m/V
tam
zile
instr
Inde

OPHTALMED PPC 94.00 DHS

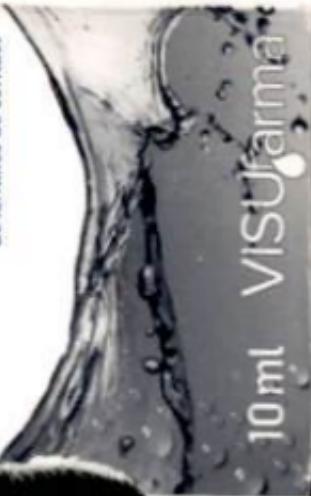


PZN 10713511

Natriumhyaluronat 0,2% m/V
Augentropfen
Benetzender Schutz
für trockene Augen
Konservierungsmittelfrei im Auge
Für Kontaktlinsenträger geeignet

Xailin® HA

Hyaluronate de sodium 0,2% p/v
Collyre
Lubrification et protection de l'œil contre
les sensations de sécheresse oculaire
Sans conservateur dans l'œil
Peut être utilisé par les porteurs
de lentilles de contact



AL HORRIA OPTIQUE

Ain Chock, Bd Al Qods,
Inara 2 N° 23
Casablanca



بصريات الحرية

عن الشق، شارع القدس
إنارة 2 رقم 23
الدار البيضاء

Tél. : 05 22 21 52 03

ICE : 00177430000066 - IF : 51457135 - TP : 34048956 - CNSS : 4406973 - RC : 419894

F.

0005441

Docteur : Mohamed Ali ben Abderrazik
Mr. : EL khanoussi Smaad

Nomenclature :

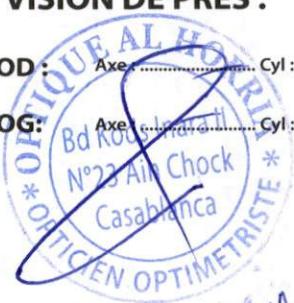
Montures :	VL	<u>Optique</u>	<u>800,-</u>
	VP		
Type de verres :		<u>Organique</u>	
		<u>Progressifs</u>	

* VISION DE LOIN :

OD : Axe : 100° Cyl : -0,50 Sph : +1,50 900,-
OG : Axe : Cyl : Sph : +0,75 900,-

* VISION DE PRES :

OD : Axe : Cyl : Sph :



OG : Axe : Cyl : Sph :

~~OD : Axe : Cyl : Sph :
OG : Axe : Cyl : Sph :
Add : +2,75~~

Add : +2,75

= 12600,- DH

Total : deux Milles Dix Cent DH

Date : 19.07.2023



الدكتور محمد علي بنعبد الرزاق
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK

خريج كلية الطب بلیاج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser
Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),
Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

Mme EL KHANOUSSI SOUAAD

Monture + verres correcteurs progressifs

Organiques Antireflets, Amincis

VL :

OD = + 1.50 (- 0.50 à 100°)

OG = + 0.75

VP :

ODG = Add : + 2.75



الدكتور بنعبد الرزاق
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون
Dr BENABDERRAZIK Mohamed Ali
OPHTHALMOLOGISTE
16, Avenue 2 Mars Résidence WALILI, Imm. A N°6
0522.86.05.57 / 0522.86.05.58 Casablanca

Casablanca , le -- 04/07/2023 --

0522.86.05.57 شارع 2 مارس، إقامة وليلي العمارة 1، الطابق 2، الشقة 6 - الدار البيضاء - الهاتف : 58 / 96
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2^{ème} étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca
المستعجلات : 0522.86.05.57 / 58 - URGENCES : 06 64 17 10 21